Recherche RDT, 5ème programme-cadre CE 1998-2002: programme spécifique "société de l'information conviviale"

1998/0178(CNS) - 10/06/1998 - Document de base législatif

OBJECTIF: arrêter un programme spécifique de recherche, de développement technologique et de démonstration (1998-2002) dans le domaine "Société de l'information conviviale". CONTENU: en vue de la mise en oeuvre du cinquième programme-cadre de RDT, la Commission propose d'arrêter un programme spécifique relatif au thème "Société de l'information conviviale" pour la période 1998-2002. Le montant estimé nécessaire pour l'exécution du programme spécifique s'élève à 3925 millions d'écus (853,4 millions d'écus pour la période 1998-1999; 3071,6 millions d'écus pour la période 2000-2002). Le programme proposé est articulé autour: a) de quatre actions clés: - systèmes et services pour le citoyen: santé, besoins particuliers des personnes âgées et handicapées, administrations, environnement, transport et tourisme; - nouvelles méthodes de travail et commerce électronique: outils de travail flexibles, mobiles et à distance; systèmes de gestion pour les fournisseurs et les consommateurs; sécurité des informations; - contenu et outils multimédias: édition électronique interactive et contenu numérique culturel; éducation et formation; technologies liées au langage humain; accès, filtrage, analyse et traitement de l'information; - technologies et infrastructures essentielles: technologies de traitement et de gestion de l'information, des communications et des réseaux; technologie et ingénierie des logiciels, systèmes et services; technologies de simulation et de visualisation en temps réel et à grande échelle; communications et systèmes mobiles et personnels; périphériques; micro-électronique; b) d'activités de recherche et de développement technologique à caractère générique: technologies futures et émergentes; c) de mesures de soutien aux infrastructures de recherche: mise en réseau de la recherche.